

Module Économie du cinéma

L'Institut Médias et Journalisme (IMeG) de la Faculté de communication, culture et société de l'Università della Svizzera italiana (USI) offre un module complémentaire de 10 crédits sur le thème « Économie du cinéma/Film Economics ». Le module prévoit des enseignements, des interventions de professionnel·le·s du milieu et des recherches personnelles encadrées et évaluées par les professeur·e·s. Les cours sont dispensés en anglais avec possibilité de présentations occasionnelles en français et en allemand. Le module est structuré en deux parties : Cours 1 et Cours 2. L'enseignement et la coordination sont assurés par Gloria Dagnino (chargée de cours) et la supervision par Matthew Hibberd (directeur ImeG).

Cours obligatoires 2022 :

Cours 1 : «Contemporary film industry: markets, strategies, challenges» (5 ECTS), pendant les vacances universitaires à Lugano : 10-14 janvier 2022.

Cours 2 : «The Swiss film industry and its professions» (5 ECTS), pendant les vacances universitaires à Zürich : 27 juin – 1^{er} juillet 2022.

Cours 1 : «Contemporary film industry: markets, strategies, challenges» (Lugano, 5 jours, 5 ECTS)

Le premier cours du module a lieu à l'Università della Svizzera italiana (USI), à Lugano, au mois de janvier. Ce premier volet propose aux étudiant·e·s une introduction générale aux bases de l'économie des médias audiovisuelles, ainsi qu'aux concepts clés et principales stratégies mises en œuvre aux différents stades de la chaîne de valeur du cinéma : production, circulation et consommation. Une attention particulière est accordée aux changements en cours dans les *business models* de l'industrie cinématographique, entre les opérateurs traditionnels et numériques. D'un point de vue géographique, cette partie introductive se concentrera principalement sur Hollywood et le modèle américain. Le segment traite ensuite des politiques et des cadres réglementaires appliqués aux médias sur écran, avec une attention particulière dévolue à la région européenne. Différentes formes de financement du cinéma seront analysées : du financement public (politiques cinématographiques supranationales, nationales et infranationales) au financement privé (placement de produit et partenariat de marque), en passant par les stratégies de financement *grassroot* (par exemple à travers les plateformes de crowdfunding et les réseaux sociaux). Ce segment est complété par la présentation d'une industrie cinématographique non américaine et non européenne.

Exigences pour la validation du cours : sur la base du contenu du cours, l'étudiant·e réalise un travail écrit d'environ 12 pages portant sur l'un des sujets abordés, après concertation avec l'enseignant·e. Remédiation: en cas d'insuffisance, le travail doit être refait après une discussion avec l'enseignant·e.

Cours 2 : « The Swiss film industry and its professions» (Zurich, 5 jours, 5 ECTS)

Le deuxième cours a lieu à Zurich et se concentre spécifiquement sur la Suisse. Ce cours présente d'abord l'industrie cinématographique suisse : ses caractéristiques distinctives, les tendances principaux de son marché et les politiques cinématographiques adoptées au niveau fédéral et régional/cantonal. Tout au long de la semaine, plusieurs invité·e·s travaillant dans des entreprises

cinématographiques et des institutions publiques suisses offriront un aperçu de leur travail et partageront leurs expériences avec les étudiant·e·s. L'objectif du cours est double : d'une part, il apporte une connaissance approfondie de l'industrie cinématographique suisse ; d'autre part, il encourage une approche mixte qui allie la théorie à la pratique, l'économie privée et orientée vers le profit à des politiques publiques et culturelles. Lors des éditions précédentes, des professionnel·le·s de l'Office fédéral de la culture-Section Cinéma, Cineforum, Swiss Films, Cinésuisse, Beauvoir Films, Locarno Film Festival, SSR SRG, Zürich Film Office, Xenix Distribution, Trigon Film, Warner Bros. Switzerland et 20th Century Fox Switzerland étaient présent·e·s.

Exigences pour la validation du cours : sur la base des interventions et discussions, l'étudiant·e réalise un travail écrit d'environ 12 pages portant sur l'analyse du cycle de vie d'un film ou sur le fonctionnement d'une institution cinématographique suisse à choix. Remédiation : en cas d'insuffisance, le travail doit être refait après une discussion avec l'enseignant·e.